



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rouen, le 18 septembre 2017

M. Franck Lelièvre
Inspecteur pédagogique régional

à
Mesdames et Messieurs les professeurs de
Philosophie

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement de l'enseignement public et
privé

Envoi par courrier électronique

Rectorat

OBJET : lettre de rentrée 2017

Inspection pédagogique
régionale

Madame, Monsieur, cher collègue,

Dossier suivi par
Monsieur Franck Lelièvre
IA-IPR de Philosophie
Téléphone
02 32 08 91 20
02 32 08 91 23

En ce début d'année, j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue aux collègues qui entrent dans l'académie et à ceux qui débutent dans le métier.

Je remercie l'ensemble des collègues pour leur investissement dans leurs missions, notamment lors des réunions de commission d'entente et d'harmonisation. Je remercie particulièrement les responsables de ces dernières pour leur précieux secours.

Comme vous le savez, suite à la mise en place du nouveau protocole dit PPCR (Parcours, professionnel, carrière, rémunération), qui prévoit 4 « rendez-vous de carrière », les procédures d'évaluation des professeurs ont désormais changé. Vous serez avisés, selon les délais prescrits, de leur tenue et ils donneront lieu à un « compte-rendu d'évaluation professionnelle », complété et signé par l'inspecteur, le chef d'établissement et signé par le professeur. Le professeur pourra faire appel de son évaluation finale portée par le Recteur.

Au demeurant, dans une perspective d'accompagnement, la visite de l'inspecteur demeure, sur le plan individuel, notamment à cette occasion, mais également, comme le précisent les textes réglementaires, « à tout moment de la carrière », le « vecteur central de l'accompagnement professionnel des enseignants ». Elle garde pour objectif de « valoriser les compétences, d'identifier les besoins de formation et de repérer les expertises spécifiques ».

Je souhaite donc rencontrer particulièrement les néo-titulaires et les collègues contractuels mais serai naturellement à votre écoute.

Trois journées de formation continue vous sont proposées cette année. Comme l'an passé, l'inscription se fera par retour d'un courrier qui vous sera envoyé dans vos établissements conformément à la procédure dite d'appel spécifique.

Une première portera, grâce à Adinel Bruzan, sur le travail de Natalie Depraz à propos des « **Enseigner la perception** ».

« **Journée Kierkegaard** », sous la responsabilité de Cécile Loisel.

« **Etudier du Prince de Machiavel** », sous la responsabilité de Patrick Attali.

Fax
02 32 08 91 24
Mél
franck.lelievre@ac-rouen.fr
ia-ipr.secretariat@ac-rouen.fr

25 rue de Fontenelle
76037 Rouen cedex

Vous serez informés bientôt de la date de ces journées et de leur contenu grâce à un descriptif de leur contenu.

Je vous rappelle pour finir, à toutes fins utiles, les **textes majeurs** en vigueur qui encadrent notre enseignement :

SERIES GENERALES :

Programme : Arrêté du 27-05- 2003 (BO n° 25 du 19-06-2003).

<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/25/MENE0301199A.htm>

SERIES TECHNOLOGIQUES :

Programme : Arrêté du 26-7-2005 (BO n°7 du 1-09-2005).

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/hs7/MENE0501664A.htm>

Epreuves : Note de service n° 2006-087 du 19-05-2006 (BO n°8 du 23-06-2006).

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/23/MENE0601210N.htm>

Série TMD : Arrêté du 15-06-2006 (BO n°27 du 6-07-2006)

<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/27/MENE0601484A.htm>

COMMISSIONS D'ENTENTE ET D'HARMONISATION :

Note de service n°95-113 du 9-05-1995.

http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_1231.pdf

EPREUVES DE PHILOSOPHIE AU BACCALAUREAT GENERAL :

Note de service n°2012-1118 du 31-7-2012 (BO n°31 du 31-7-2012).

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=61108

Je rappelle également les différents dispositifs et enseignements au sein desquels les professeurs de philosophie ont toute leur place.

ORGANISATION ET HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS DU CYCLE TERMINAL DES LYCEES, SANCTIONNES PAR LE BACCALAUREAT GENERAL (notamment finalités de l'accompagnement personnalisé) :

Arrêtés des 27-1 et 1-2-2010 (BO n°1 du 4-2-2010).

<http://www.education.gouv.fr/cid50480/mene0929859a.html>

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (classes de seconde générale et technologique, de première et de terminales des séries générales.

Arrêté du 12-6-2015 - J.O. du 21-6-2015.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90243

LA PHILOSOPHIE AVANT LA TERMINALE :

Circulaire n°2011-023 du 21-2-2011 (BO n°9 du 3-3-2011).

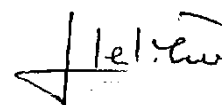
<http://www.education.gouv.fr/cid55161/mene1100064c.html>

Je remercie particulièrement nos webmestres pour leur investissement.

<http://philosophie.spip.ac-rouen.fr/>

<http://republique-emc.spip.ac-rouen.fr/>

Je vous souhaite, pour finir, à tous une excellente année scolaire, couronnée par la réussite et par la reconnaissance de vos élèves.



FRANCK LELIEVRE